Communiqué de presse

7 juillet 2025

Bilan première canicule

13'254 appels effectués par l'IMAD

Durant le premier épisode caniculaire, du 27 juin au 4 juillet 2025, l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) a effectué 13'254 appels téléphoniques auprès des personnes malades et fragiles préalablement identifiées à haut risque dans sa patientèle. 226 visites supplémentaires ont été réalisées à domicile et 6 hospitalisations ont été nécessaires.

En collaboration avec l'office cantonal de la santé (OCS), le médecin cantonal et les communes, l'IMAD déploie son dispositif canicule pour prévenir les atteintes à la santé et détecter les signes d'alerte chez les personnes identifiées à risque parmi ses patientes et patients. Cette année, plus de 2'300 personnes sont concernées. Ce suivi individualisé quotidien renforce les actions de prévention déjà entreprises depuis le début de la veille saisonnière, en coordination avec le service du médecin cantonal de l'Office cantonal de la santé, les communes et les acteurs du réseau santé social genevois.

La prise de contact quotidienne – lors d'une visite à domicile et/ou par téléphone – permet d'évaluer l'état de santé et de détecter les éventuels signes de déshydratation. En cas de doute sur l'état de santé d'une personne lors d'un appel téléphonique, les équipes soignantes interviennent immédiatement à domicile pour une évaluation spécifique. Entre le 27 juin et le 4 juillet, les équipes de l'IMAD ont effectué 13'254 appels et réalisé 226 visites à domicile supplémentaires. 6 hospitalisations ont été nécessaires durant la période.

Pour soutenir les communes dans le suivi de la population pendant les fortes chaleurs, l'IMAD propose des ateliers de sensibilisation destinés au personnel communal, aux bénévoles et aux professionnels engagés durant cette période**.** Une vingtaine de participants représentant sept communes genevoises ont pris part à ces séances anticipées, en mai dernier.

Le dispositif canicule de l'IMAD comprend également un volet préventif auprès de l'ensemble des patientes et patients de l'institution. Les équipes de l'IMAD sont ainsi mobilisées dès le début de la veille cantonale à la mi-mai et jusqu'à la mi-septembre, pour rappeler les gestes de prévention canicule lors des visites planifiées à domicile. Pour répondre aux besoins spécifiques de la population fragilisée par les fortes chaleurs tout en préservant la santé et la sécurité de ses collaboratrices et collaborateurs, l'IMAD adapte ses prestations et prévoit des mesures de prévention et un soutien spécifique aux équipes.

Recommandations

Les fortes chaleurs pouvant entraîner des conséquences graves pour la santé, il est recommandé de boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, de manger suffisamment, d'éviter les efforts physiques et les sorties entre 12h et 15h et de se rafraîchir régulièrement. Plus d'informations sur le dispositif canicule de l'IMAD sur la page : Canicule : prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs (imad-ge.ch)

***

Contact médias : Amélie Jamar, adjointe de direction à la Communication
medias@imad-ge.ch +41 22 420 20 90